

Histoire des milices provinciales, 1688-1791

Titre(s) : Histoire des milices provinciales, 1688-1791 : Le tirage au sort, dans l'Ancien Régime

Auteur(s) : Gebelin, Jacques, professeur d'histoire au Prytanée (1848-1898)

Editeur, producteur : Paris : Hachette, 1882

Description matérielle : iv, 295 p : rel. ; in 8 ?

Résumé ou extrait : La milice provinciale est une forme de conscription qui a existé en France de 1688 à 1791, année officielle de son abolition par l'Assemblée nationale. Sa levée avait pour but initial de compléter le recrutement habituel des armées royales avec des sujets obligés de servir. Si le gouvernement a souhaité que le tirage au sort désigne les miliciens, il est souvent arrivé qu'officiellement des corps de métier puissent fournir des volontaires dont ils achetaient le service ou, que dans les villages, le hasard ne fut pas seul à désigner le milicien."Elle a désigné par plusieurs noms dans les documents : milice royale et milice de terre (peu utilisée), milice provinciale puis officiellement troupes provinciales à partir de 1771 ; ces deux derniers étant les plus fréquents. « Milice royale » permet de désigner celui qui ordonne la levée ; « milice de terre » s'oppose à la milice garde-côte à laquelle sont soumises les communautés proches des littoraux."

Sujet(s) : Z1709 Armée. Recrutement, engagement, etc France Histoire 1500-1800Service militaire obligatoire 1500-1800Milice 1500-1800